

**Arrêté portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, session 2018, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG.**

La rectrice de la région académique Grand Est, rectrice de l'académie de Nancy-Metz, chancelière des universités de Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2018 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG, au titre de l'année 2018 ;

**ARRETE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2018, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ et STRASBOURG :

Monsieur ARER Laurent, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional, président, Rectorat de l'académie de Nancy Metz, Nancy.

Madame COLOGNAC Sophie, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional, vice-présidente, Rectorat de l'académie de Nancy Metz, Nancy.

Madame RUP-JACQUES Sandrine, ingénieure d'études classe normale, experte, Université de Lorraine, Metz.

Monsieur CALBA Regis, professeur agrégé hors classe, Lycée Varoquaux, Tomblaine.

Monsieur MARCHAL Sebastien, professeur certifié classe normale, Lycée Fabert, Metz.

Monsieur MEYER Laurent, professeur certifié hors classe, Lycée Ernest Bichat, Lunéville.

Monsieur MOREL Dominique, professeur certifié hors classe, Lycée Varoquaux, Tomblaine.

Madame PATARD Karen, professeure agrégée classe normale, Lycée Varoquaux, Tomblaine.

Madame TODESCHINI Fanny, technicienne de recherche et de formation classe supérieure, Lycée Henri Loritz, Nancy.

Monsieur TUSONI Alain, professeur certifié classe normale, suppléant, Lycée Stanislas, Villers-les-Nancy.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nancy, le 26 avril 2018

Florence ROBINE